

Editorial

LA PLACE DES PARAMEDICAUX AU SEIN DE LA SFETB

De l'accident jusqu'à la réinsertion sociale, le brûlé va connaître un parcours thérapeutique qui durera parfois de longs mois, nécessitant des soins très spécifiques et divers.

Par sa complexité, la brûlure impose les interventions successives et/ou conjointes de spécialistes expérimentés de disciplines différentes : réanimateurs, chirurgiens, rééducateurs, dermatologues, psychologues, mais aussi infirmiers, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens, travailleurs sociaux...

Cette prise en charge pluridisciplinaire, où chacun a un rôle bien défini, à des moments et sur des lieux très différents, a conduit depuis longtemps à la nécessité d'organiser une véritable chaîne des soins autour d'une spécialité commune : la brûlologie.

Dans cette équipe pluridisciplinaire, chaque acteur a une place unique et indispensable. C'est le regroupement de la richesse et des compétences de chacune de ces spécialités, la concertation et la collaboration constante pendant la durée du traitement qui définissent la qualité de la prise en charge du brûlé.

Au sein de la SFETB, la notion d'équipe pluridisciplinaire n'est pas un vain mot : elle est une réalité.

Le rôle des paramédicaux est largement reconnu et ils y ont une place à part entière. Chaque professionnel - médical ou paramédical - concerné par la brûlologie peut devenir membre associé ou actif et participer ainsi à la vie de notre Société. Cette particularité est certainement une exception dans la vie des différentes Sociétés Savantes, il faut le souligner.

Plus d'un tiers des membres de la SFETB sont des membres non médecins mais restent souvent membres associés.

Le turn-over du personnel hospitalier paramédical en est sans doute une des explications.

Les paramédicaux sont représentés au sein du conseil d'administration de la SFETB par un cadre infirmier et un cadre kinésithérapeute, nommés par cooptation.

Ils assistent aux réunions du conseil qui ont lieu une fois par trimestre à Paris. Ils ont un avis consultatif et participent aux différents groupes de travail, tel le Schéma National du Traitement des Brûlés sous la direction du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité.

Dans le cadre du congrès annuel de la SFETB, des cours sont organisés au titre de la formation paramédicale.

Les représentants paramédicaux aident à déterminer, après enquête, les thèmes pour cet enseignement théorique.

Il en est de même pour les ateliers qui sont et doivent rester un lieu d'échange interactif à propos des différentes techniques utilisées, des problèmes rencontrés et des solutions apportées.

Ces échanges interprofessionnels sont toujours riches en enseignement et en relations humaines.

Au cours des séances plénières et des tables rondes du congrès, une part importante est faite aux communications paramédicales dont la qualité est largement reconnue.

La revue trimestrielle " Brûlures " est aussi ouverte à toute publication paramédicale et nous ne pouvons que vous engager à y participer.

Lors de l'assemblée générale du prochain congrès à Evreux, la SFETB va proposer au vote une modification des statuts. Ceux-ci permettront la création de sièges pour les paramédicaux au conseil d'administration. Il est donc important qu'un grand nombre de membres associés non médecins deviennent membres actifs afin de participer aux élections de leurs représentants au conseil d'administration en 2004. Ainsi, leur participation à la vie de la SFETB deviendra plus concrète, permettra des échanges encore plus fructueux et contribuera à assurer l'avenir de notre Société.

Petitgas Geneviève

Cadre Infirmier Supérieur
Service des brûlés - Hôpital Cochin -
Paris

Tromel Marie-Françoise

Cadre Kinésithérapeute
- Service de MPR -
CHU Timone - Marseille

Note de la rédaction :

Geneviève Petitgas et Marie-françoise Tromel ont siégé comme membres cooptés dans le conseil d'administration de la S.F.E.T.B.

Geneviève Petitgas a été remplacée, par suite de la cession de ses fonctions hospitalières, par Rose Akkal.

Marie-françoise Tromel garde son siège jusqu'aux prochaines élections.

Elles font aussi partie du Comité de Lecture de la Revue.